

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de MALLEMOISSON

Dossier n° DP 004 110 23 00003

Date de dépôt : 01 février 2023

Demandeur : Monsieur LUCAS Christophe

Pour : Pose de Panneaux Photovoltaïques

Adresse terrain : 9, le Clos St Désiré, à Mallemoisson
(04510)

Références cadastrales : B 1225

ARRÊTÉ - 2023-25

de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 01 février 2023 par Monsieur LUCAS Christophe demeurant 9, le Clos saint Désiré 04510 MALLEMOISSON et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 23 00003,

Vu l'avis de dépôt du dossier affiché en mairie le 02 février 2023,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 13 février 2023 et les pièces reçues le 27 mars 2023,

Vu le projet objet de la déclaration consistant en la pose de 4 panneaux solaires en toiture d'une construction existante, sur un terrain d'une superficie de 690 m² situé 9, le Clos saint Désiré à MALLEMOISSON (04510) et cadastré B 1225,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 05 mars 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 05 avril 2023,
Le Maire,

Jean-Paul COMTE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.